



CHALON SUR SAÔNE
SAINT MARCEL
CHATENOY LE ROYAL

www.automotoecoleponcet.fr

FORMATION 7H

RECYCLAGE 125cc (avec permis B)

Recyclage 125cm³ (avec permis B)

La formule comprend :

⇒ Formation théorique et pratique hors circulation (4h)	150 €
⇒ Formation pratique en circulation (3h)	115 €
⇒ Frais de dossier, gestion	65 €

330 €



Conditions requises :

Recyclage 125cc (avec permis B) : Le permis B permet la conduite des scooters 125 à 2 ou 3 roues, l'équivalence avec la catégorie A1 s'obtenant après 2 ans d'ancienneté (permis B) et une formation de 7h obligatoire. De même, les tricycles à moteurs de plus de 20 ch (catégorie L5e) sont accessibles dans les mêmes conditions que les scooters 125. Les personnes ayant obtenu leur permis avant le 1er janvier 1980 sont dispensées de formation.

- Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples indispensables à **la pratique sécuritaire de la conduite**.
- Travailler, notamment sur le **processus détection-analyse-décision et action sur routes ouvertes à la circulation**.

Après la formation :**Nos engagements :**

- Une formation de haut niveau pour votre sécurité
- Le calendrier de formation se fait conjointement avec le formateur, ce qui permet de faire la formation sur 1 journée ou 2 demi-journée.
- Des équipements adaptés intégrant les nouvelles technologies

Documents nécessaires pour toute inscription :

- 1 photos d'identité
- Photocopie recto-verso du permis de conduire
- une adresse mail valide

Règlement :

Le règlement se fait en 1 fois à l'inscription. Une fois le règlement fait, la prise de date pour la session est vu avec le formateur compétent.

N'hésitez pas à nous demander des informations sur les différentes aides de l'état pour le financement de votre formation !

Tarifs valable à partir du 01 Avril 2025 :Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous contacter par mail :automotoecoleponcet@hotmail.fr

Des leçons de perfectionnement sont également disponible au tarif de **40 €/heure**.

